



La spécialité Humanités, littérature et philosophie

Le Principe :

Dorénavant au lycée, nous parlons de spécialités (ou plutôt, de combinaisons de spécialités). L'idée est de donner plus de libertés aux élèves afin de construire un parcours de formation cohérent par rapport à leur projet professionnel. Les choix faits dès la fin de Seconde sont donc très importants. Pour choisir ses trois spécialités de Première il est nécessaire pour le jeune lycéen d'avoir déjà réfléchi et mûri un projet professionnel et d'avoir anticipé les exigences des cursus envisagés pour les études supérieures. On ne choisit donc pas uniquement ses spécialités par rapport aux notes où à l'appétence pour la matière, mais également par rapport aux pré-requis des formations post-Bac correspondants aux métiers que l'on souhaite faire plus tard. En fin de première, les élèves devront abandonner une spécialité sur les trois choisies.

Le Calendrier : À quel moment se fait le choix des spécialités en Seconde?

Dès la fin du premier trimestre, les familles sont informées sur les différentes spécialités.

Dès le deuxième trimestre de l'année de Seconde, les familles devront :

formuler des « intentions d'orientation » sur la fiche dialogue ;

mentionner quatre spécialités parmi celles proposées dans l'établissement.

À l'issue du second trimestre, le conseil de classe ajoutera des recommandations sur la fiche dialogue.

Le choix définitif des trois spécialités sera fait par les familles au 3^e trimestre de l'année de Seconde.

Les modalités :

Elle est enseignée par un binôme, un professeur de lettres et un professeur de philosophie. Chacun assure deux heures de cours par semaine en classe de première (donc quatre heures/semaine pour l'élève) et trois heures en terminale (donc six heures/semaine pour l'élève).

Les notes des devoirs sont validées en contrôle continu en première, que l'élève conserve ou non cette spécialité en terminale. En outre, à la fin de la terminale, l'élève passe un examen de quatre heures, à l'écrit, pour chacune de ses deux spécialités conservées. Le coefficient est de 16 pour chaque matière.

En HLP, cet examen écrit cumule les deux matières (deux heures pour les lettres, deux heures pour la philosophie) sur un même texte, d'un seul tenant ; il est demandé aux candidats une question d'interprétation (ou rapide explication de texte sur un aspect de celui-ci) puis un court essai.

Tous les élèves de terminale passent de plus une épreuve orale, dite « grand oral » . Son coefficient est de 10, elle porte sur un des deux sujets, tiré au sort, que l'élève a choisis lui-même et préparés durant l'année avec ses professeurs de spécialités. L'élève l'expose sans notes mais après préparation devant un jury composé de deux professeurs.

Le contenu :

Objectifs :

Les objectifs de la spécialité HLP sont nombreux, du fait de sa bi-disciplinarité :

- découvrir et étudier la pensée d'auteurs, français ou étrangers, anciens ou modernes, qui ne sont quasiment jamais abordés pendant la scolarité au lycée, que ce soient des auteurs littéraires, des philosophes, des scientifiques, des moralistes, voire des hommes politiques... et ce depuis le 4^{ème} siècle av. J.C. jusqu'à nos jours.
- Familiariser l'élève de première avec la technique du commentaire de texte et de la dissertation, ce qui consolide également l'apprentissage de ces exercices pour les épreuves anticipées de français qu'il prépare en même temps cette année-là.
- Familiariser ce même élève avec les mêmes travaux mais cette fois en philosophie, puisqu'il devra de toutes façons les assimiler lorsqu'il arrivera en terminale pour l'épreuve de philosophie.
- Connaître déjà certains philosophes et leurs idées, connaître beaucoup plus d'auteurs en lettres, en dehors du programme très balisé et imposé en première en français. La culture n'est jamais inutile...
- Savoir prendre la parole en public, se délester de sa timidité, savoir écouter et respecter l'avis d'autrui, savoir défendre le sien et argumenter en classe, devant les autres élèves et devant le professeur, convaincre lors de débats ou de concours d'éloquence. Cette aisance acquise à l'oral est directement exploitable lors du « grand oral » , tout comme les qualités d'argumentation pour pouvoir répondre aux questions du jury qui viennent clore cette épreuve.

- Acquérir du sens critique face aux textes, à la presse, aux discours, à internet, face à autrui et réfléchir sur les problématiques contemporaines.

Enseignements

L'enseignement est organisé sous formes de séquences qui sont un tremplin pour ces apprentissages. Chaque enseignant peut choisir librement ses textes et comment orienter son enseignement autour de ces thématiques.

En première les séquences sont au nombre de quatre :

- L'art de la parole
- Les représentations du monde
- L'homme et l'animal
- Décrire, figurer, imaginer.

En terminale ce sont six séquences, plus complexes, qui sont abordées :

- Education, transmission et émancipation
- Les expressions de la sensibilité
- Les métamorphoses du Moi
- Création, continuités et ruptures
- Histoire et violence
- L'humain et ses limites ; l'humain et l'inhumain.
-

Les débouchés :

L'apprentissage intellectuel et personnel que permet cette spécialité est précieux pour tous les étudiants se destinant aux carrières impliquant un contact avec des auditoires, qui demandent de savoir convaincre un public, un éventuel acheteur ou interlocuteur. Ce sont bien sûr les carrières de l'enseignement mais aussi celles du commerce, du droit, des sciences politiques...